



NOUVELLE-CALÉDONIE

EN AUDIENCE À LA D.C.S.P.

Le 22 janvier 2019, Daniel TAMANOJI, Secrétaire territorial, et Jérôme MOISANT, Secrétaire national, ont été reçus par M. Luc CHALON, Sous-directeur des Ressources Humaines et de la Logistique de la D.C.S.P.

UNITÉ SGP POLICE, s'appuyant sur de nombreux exemples de décisions de la D.S.P. 988, a demandé à la Direction Centrale de la Sécurité Publique de rappeler au Directeur de la Sécurité Publique de Nouvelle-Calédonie :

LES RÈGLES DU DIALOGUE SOCIAL

LA NÉCESSAIRE IMPARTIALITÉ VIS-À-VIS DES ORGANISATIONS SYNDICALES

➔ Les récentes élections professionnelles ont établi l'audience des différents syndicats dans les différents territoires français.

➔ Partout, les décisions de l'Administration doivent respecter cette expression des policiers.

➔ **Même en Nouvelle-Calédonie !**



**UNITÉ SGP
POLICE**



MAJORITAIRE

FSMI FU

100%

**Gradés, Gardiens,
ADS et PATS**

23-01-2019